



L'AFRIQUE EN EVEIL

Aujourd'hui l'Espoir

BIMENSUEL D'INFORMATIONS GENERALES

Prix: 500Fcfa

Siège social: Yaoundé - Cameroun; Tel: (237)698 432 700 / (237) 675 170 921

Siteweb: www.afriqueeneveil.org

Récépissé n°00000019/RDA/J06/SAAJP/BAPP du 08 JUILLET 2024

Conflit MINAT - REDHAC

Manœuvres autour des fraudes électorales ?



Les échéances électorales de 2025 se préparent, divers scrutins arrivent à grands pas. En s'attaquant au REDHAC sous couvert de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, Le MINAT souhaite à tout prix sauver les meubles. Il montre les muscles et musèle la société civile, à grand renfort de publicité. Une telle situation conforte l'idée selon laquelle le régime en place éprouve des difficultés à intégrer les principes démocratiques au cœur de sa gouvernance. Il reste toutefois que le pari est risqué, celui d'imprimer durablement notre pays dans le club peu fréquentable des Etats voyous, qui font peu de cas des libertés publiques.



Fermeture FOBERD GABON

Un contentieux néfaste pour l'Afrique Centrale



Fêtes de fin d'année

Les ménages suffoquent sous le poids de la vie chère

Fermeture du REDHAC

EXPRESSION D'UNE VOLONTE DE FRAUDER A HUIS CLOS ?

Le MINAT a lancé une enquête MINAT-MINFI sur les activités des ONG au Cameroun. Il s'agissait, affirme le MINAT, de veiller à la conformité desdites activités en rapport avec leurs missions et objectifs poursuivis par lesdites organisations. Après ce « checking », le Ministre a fort opportunément trouvé les coupables à savoir quatre ONG, qui ne respecteraient pas les normes contre le blanchiment d'argent, et qui, d'après le MINAT, financeraient des activités illicites, y compris le terrorisme.

Une des ONG est particulièrement visée. Il s'agit du Réseau d'Organisations de Défense des Droits de l'Homme en Afrique Centrale (REDHAC). Celle-ci, après avoir écopé de 3 mois de suspension, a aussitôt vu les agents du Ministère de l'Administration Territoriale entrés en action pour apposer des scellés sur ses bureaux de Douala. Ceux-ci sont dès lors hors d'atteinte pour les employés, nombreux, qui accourent désespérément afin d'observer ce spectacle affligeant. Entre temps, Me Alice Nkom, Présidente du Conseil d'Administration du REDHAC, ne veut pas se laisser compter. Elle entre également en action et brise les scellés. Les employés rentrent dans les bureaux et vaquent normalement à leurs occupations. La leçon de la bergère au berger est entendue. Reste que ATANGA NJI, ne se laisse pas conter. Rebelotte, il instruit au Préfet du Wouri, de recommencer la manœuvre, cette fois avec plus de fermeté. De nouveaux scellés sont apposés, dans une forme plus grossière.

Outre les scellés, des cadenas et autres chaînes sont ajustés, afin de mieux renforcer le dispositif. Mieux, des forces de l'ordre campent désormais sur le site et interdisent toute approche vers ce lieu érigé en véritable sanctuaire sécurisé. Cet esclandre marque la volonté des pouvoirs publics, de ne laisser nulle place où la main ne passe et repasse, lors de la préparation des élections présidentielles de 2025. Au vu des manœuvres en cours, on peut d'ores et déjà affirmer qu'une fois de plus, il ne s'agira pas d'une partie de plaisir pour l'opposition. Par ce coup de semonce, ATANGA NJI montre s'il en était encore besoin, que la stratégie du pire sera au rendez-vous.

Ces intrusions à répétition, dans le fonctionnement interne des organisations de la société civile, prouvent que le MINAT souhaite mettre « hors d'état de nuire », les scrutateurs trop regardants, les témoins gênants, les objecteurs de conscience, et les allumeurs de torches,

dans la nuit noire de l'oppression.

Il met en place un décor lugubre, qui préfigure d'une ligne d'horizon, obscurcie par les atours abâtardis de la fraude et les contours peu reluisantes de la contrainte, toujours perçue par le régime en place comme Elixir pour une cure de jeunesse renouvelée, à l'aune des tristes heures que vivent le modèle soi-disant démocratique camerounais. Il s'agit pour ATANGA NJI, d'une méthode de gestion de la cité, au travers d'une reprise en main, du gouvernail issu d'un régime de séurocraties. Ces derniers ne souhaitent guère mettre en sourdine les pratiques peu orthodoxes de privations de liberté, d'arrestations arbitraires, de répressions, de contraintes, d'humiliations et de diverses vexations.

Le REDHAC, avec sa Coordinatrice Maximilienne Ngo Mbe et sa Présidente du Conseil d'Administration Me Alice Nkom, constituaient jusqu'ici, un important maillon dans la survivance des dénonciations des pratiques peu démocratiques du régime en place. Il avait su amplifier en son temps, les fraudes dénoncées par l'opposition au cours des élections présidentielles de 2018. Cette caisse de résonance, jugée néfaste par le régime en place, est de nature à freiner leurs élans aux entourures des mesures peu orthodoxes que le régime s'apprête sûrement à refaçonner à l'aune des élections de l'année 2025.

L'assaut contre le REDHAC peut dès lors se lire comme des précautions anticipatoires du pouvoir en place pour user et abuser des manœuvres de fraudes lors de prochaines échéances électorales. Des fraudes sans témoins gênant, des falsifications et des artifices sans indexeurs, et donc sans contrepoids de taille, bref de sévir à huis clos. L'on risque dès lors, assister à des élections, où la transparence sera bafouée, une réelle expressivité du vote, réduite à sa portion congrue, du fait de la mise sous mode silencieux, des voix dissonantes. C'est bien la raison pour laquelle Maximilienne Ngombe et Me Alice Nkom sont ciblées, elles qui, lors des élections de 2018, avaient porté haut et fort, le son de cloche d'une société civile dénonciatrice des intimidations à outrance, des vices, sévices, et voies de fait sur les citoyens ordinaires, sympathisants et autres militants de divers partis politiques de l'opposition.

TIENCHEU KAMENI Maurice

PRESSE ECRITE

L'AFRIQUE EN EVEIL

Aujourd'hui l'Espoir

Nous sommes une jeune équipe dynamique à votre service et présents sur toutes les plateformes
Insérez vos publicités aux tarifs réduits ci-dessous:

| | |
|----------------------------------|--------------|
| 2 ^{ème} de couverture : | 200 000 Fcfa |
| 4 ^{ème} de couverture : | 300 000 Fcfa |
| 1 Page intérieure : | 150 000 Fcfa |
| 1/2 Page intérieure : | 100 000 Fcfa |
| Double page centrale : | 400 000 Fcfa |
| Bandeau à la Une : | 75 000 Fcfa |

FOBERD VICTIME D'UNE CHASSE AUX SORCIERES AU GABON

L'entreprise FOBERD Gabon, filiale de FOKOU, est depuis quelques jours, victime d'actes de fermeture de ses magasins, d'arrestations arbitraires de ses cadres, de lynchage médiatique et d'orchestration d'une campagne tous azimuts de dénigrement, qui ne vise, ni plus ni moins, qu'à ternir pour longtemps, l'aura et la crédibilité de FOBERG Gabon, auprès de l'opinion publique, voire à la contraindre à une fermeture prématurée.

Depuis quelques jours, l'entreprise multinationale FOBERD Gabon, est sous une pression constante des autorités. Elle est acculée de toutes parts par des perquisitions, des arrestations de cadres, des fermetures tous azimuts de ses magasins, supermarchés et autres. L'entreprise est à bout de souffle, après avoir investi dans diverses chaînes de froid, de production, de maintenance, d'approvisionnement etc. FOBERD voit ainsi en quelques jours, se briser le rêve de conquête d'un marché porteur et d'institutionnalisation d'une compétitivité win win, entre des entreprises de la sous-région Afrique centrale.

Selon le site d'information en ligne Gabon Review, consulté le 12/12/2024, « deux unités de production de Foberd ont été fermées à titre conservatoire par l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire qui a également procédé à la saisie de 1 656 cartons de 20 kg de queue de buffle chacun, correspondant à 33 120 kg de viande présentée aux consommateurs comme étant du bœuf ». D'après la même source, le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, croit savoir que, cette décision émane d'une descente de terrain inopinée des équipes de l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire (Agasa), rendue possible grâce à une dénonciation ». Officiellement, il est reproché à FOBERD



Foberd Gabon dans l'oeil du cyclone

Le ministre cite notamment, « l'entrepôt en vue de la vente aux consommateurs de produits alimentaires aux dates limite de consommation dépassées et présentant des défauts de qualité notoires, dissimulés dans un entrepôt sur le site d'Owendo ».

En Conséquence, affirme Jonathan Ignoumba « des mesures conservatoires ont été prises ordonnant la fermeture des unités de production de Coca-Cola et de jus de fruits Frutas, ainsi que celle de l'entrepôt contenant les 33 tonnes de viande de buffle ».

Chasse à l'homme

En effet, la quasi-totalité des grands corps de l'Etat, gabonais ont été mobilisée. Outre l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (Agasa), l'on a noté l'implication des services spéciaux de la Présidence de la République Gabonaise à savoir la Direction Générale des Services Spéciaux (DGSS), des services judiciaires dont l'adjoint au Procureur de la République d'Oyem, Mr Quévin

Mozogo Eya. Une à une, les magasins, entreprises et divers services de FOBERD Gabon, ont été fermés sous l'instigation, certainement, du plus haut sommet de l'Etat.

Ainsi, les entrepôts de stockage d'Owendo, d'Oyem, de Port Gentil etc, sont passés à la trappe. Il en est de même de diverses autres entités du groupe FOBERD.

Non content de fermer boutique, les autorités gabonaises ont lancé une véritable chasse à l'homme au sein, du clan FOBERD au Gabon. Aussi, Mr Fongang Loïck, fils du propriétaire du groupe, est aux arrêts. Il en est de même de Nangip Jean Claude, directeur délégué de Foberd Gabon, de Tambo Nadège, gérante de Foberd. Ainsi, une belle brochette de personnalités du groupe végète en ce moment en Prison. Les personnes arrêtées seraient de diverses nationalités, marocaines et tunisiennes entre autres. Au total, plus d'une quinzaine de cadres

TIENTCHEU KAMENI Maurice

FERMETURE DES ENTREPRISES FOBERG AU GABON

CE QUE PREVOT LE CONTENTIEUX INTERNATIONAL



Le Dr Zock est entre autres expert en droit international de l'Université de Paris Sud XI. Il s'est spécialisé dans les relations internationales et le contentieux international.

Il a bien voulu nous éclairer sur les entournures de la situation juridique délicate dans laquelle se retrouve le Groupe FOBERG au Gabon. Nous reproduisons ci-dessous l'essentiel de l'interview qu'il a bien voulu nous accorder.

Sur les instruments juridiques susceptibles de servir dans un éventuel contentieux FOBERG-Etat Gabonais.

LE DR ZOCK ATARA A NGONN, note que les organisations communautaires que sont la CEMAC et la CEEAC, disposent des éléments juridiques susceptibles de protéger les investisseurs. Il cite entre autres :
- le Code des investissements de la CEMAC,
- la Charte des Investissements en zone CEMAC, notamment le règlement N° 17/99/CEMAC-20-CM-03 du 17 décembre 1999.

« L'activité du Groupe FOBERG relève de ce que nous appelons des investissements internationaux. En ignorance du cadre juridique de ces investissements, on peut avoir recours à des traités internationaux (CEMAC, OHADA etc) pour encadrer le

fonctionnement de cet investissement.

Procédures susceptibles d'être ouvertes devant la Cour Communautaire CEMAC

« On pourrait également interroger les instruments juridiques qui ont été adoptés en vue de l'implantation des entreprises du Groupe FOBERG et de son installation sur le sol Gabonais. Il s'agit d'interroger notamment divers contrats et autres actes juridiques. Quel qu'en soit la validité de ces documents, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que la charte gabonaise en zone CEMAC offre des possibilités de contestation notamment devant la Cour de justice de la CEMAC qui a son siège à Njamena'a ».

« Auprès de cette Cour, deux types de procédures sont recevables :

- une procédure judiciaire devant la Cour de justice de la CEMAC, pour pouvoir juger les différentes atteintes au règlement CEMAC en matière d'investissement, de concurrence et de compétitivité ;
- Au cas où il y aurait des clauses compromissaires avec des entités gabonaises ou étrangères, l'arbitrage CEMAC pourrait être mise en route ». Et d'affirmer :
S'agissant d'un conflit relatif au droit des affaires, l'on pourrait bel et bien envisager des contestations portées devant la Cour

Commune de Justice et d'arbitrage de l'OHADA, notamment en ce qui concerne le droit des sociétés. De manière extensive et compte tenu des contrats d'investissement passés entre le groupe FOBERG et l'Etat gabonais, il n'est pas exclu qu'on puisse invoquer dans certains cas la compétence de la convention CIRDI (Convention pour le Règlement International en matière d'Investissement), qui a son siège à Washington ou la Cour Internationale d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale qui a son siège à Paris ».

Si les Cours et Traités Internationaux peuvent être excipés pour connaître du cas FOBERG au Gabon, il reste tout de même que le pays hôte peut faire recours à sa propre législation. Ici, comme ailleurs, il existe des lois nationales susceptibles d'opérer également dans le cadre d'un contentieux. De fait, le Dr ZOCK ATARA A NGONN, affirme : « la compétence des juridictions des Cours de Justice de la CEMAC, n'exclue pas la compétence des tribunaux gabonais devant lesquels le différend FOBERD -Etat du Gabon, peut-être porté ».

En tout état de cause, les compétences judiciaires et d'arbitrage qui seront retenues in concreto découleront des contrats passés entre l'investisseur Fokou Foberd et l'Etat Gabonais ».

TK

LES MÉNAGES SUFFOQUENT SOUS LE POIDS DE LA VIE CHÈRE

Les denrées de première nécessité augmentent au quotidien. Une situation qui donne le tournis aux familles en cette veille des fêtes de fin d'années. A l'observation, plusieurs mobiles sont à l'origine de ce mal-être des Camerounais.

Se rendre au marché, pour se procurer de quoi manger, relève d'une gageure au Cameroun. Dans tous les espaces marchands de la ville de Yaoundé, les femmes se plaignent de la chute drastique du panier de la ménagère. A la vérité, pour faire des achats, les femmes sont astreintes aux multiples équations à plusieurs inconnus. « Regardez vous-mêmes : voici le marché de 10 000 Fcfa dans une écaille plastique noire de 100 F. Il faut battre le pavé dans tout le marché, discuter avec les commerçants pour espérer acheter quelque chose », confie Rosine au marché Mvog-Atangana Mballa (Yaoundé 4). La jeune dame, mère d'une famille de quatre enfants, poursuit : « la situation prend des proportions inquiétantes en cette veille des fêtes de fin d'année.

Tout est cher, malgré les discours du gouvernement qui affirme tout mettre en œuvre pour endiguer le phénomène. En conséquence, les familles se nourrissent une fois par jour, souvent tard le soir ». La vie devient de plus en plus chère au Cameroun. Un récent rapport de l'Institut National de la Statistique (INS) renseigne qu'après avoir atteint 7,4 % en 2023, le taux d'inflation devrait redescendre à 7% en 2024. Nonobstant ces prévisions, on note toutefois sur le terrain, une dominance des grincements de dents. Une telle situation peut trouver leurs fondements dans plusieurs mobiles au niveau national.

Facteurs explicatifs

Certes, de nombreux analystes pointent du doigt les causes exogènes. Ils mettent en exergue la guerre en Ukraine et la pandémie de la Covid-19. Cependant, d'autres observateurs soulignent tout de même, que des facteurs endogènes contribuent à la cherté de la vie.

Parmi ceux-ci, ils énumèrent le commerce transfrontalier. Le Cameroun considéré comme le grenier de l'Afrique centrale, alimente en produits vivriers et ce, de manière unilatérale, constante et permanente, la zone des trois frontières Kye-Ossi-Ebibeyin et Gabon. Face à une telle

situation, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (Minader) Gabriel Mbairobe fait savoir que l'on peut bien produire, et cette production converge vers les pays voisins. « Il n'est pas facile de sensibiliser les populations qui sont en quête d'argent », regrette-t-il. A cela il faut ajouter les tracasseries administratives au niveau des frontières.

Il a aussi évoqué l'absence des infrastructures routières pouvant relier les zones rurales productrices, aux grandes métropoles. En saison des pluies, les agricultrices et bayams sellams ne peuvent pas



Les marchés de plus en plus inaccessibles aux acheteurs

écouler leurs marchandises du fait de l'état piteux des routes, et du renchérissement des frais de transport liés à l'augmentation du prix du litre du gasoil et du carburant. A titre d'exemple, l'on peut noter à cet effet, que sur la route de Mbangassina (arrondissement du Mbam et Kim), bassin agricole du cacao, des ignames et bananes-plantains, du manioc entre autres, les vendeuses éprouvent des difficultés à écouler leurs marchandises dans les marchés périodiques ou à Yaoundé. « Pendant la saison des pluies, nous pouvons facilement séjourner deux à trois jours sur place, à cause de l'état boueux de la route.

La banane pourrit, le plantain murit, en trainant de grosses pertes. Lorsque nous arrivons à Yaoundé ou ailleurs, nous sommes contraints de vendre cher, pour essayer de récupérer le temps perdu et surtout de l'argent sur les pertes dues au pourrissement des marchandises », confie une vendeuse au marché du Mfoundi.

Olivier Mbessité

Fêtes de fin d'année et vie

LE DÉFICIT DANS L'APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS PERSISTE

Plusieurs cheptels d'élevages ont fermé depuis des années, en raison de l'augmentation du prix de la provende. Cette situation est à l'origine du déficit d'approvisionnement des marchés en matière de produits d'élevage.

L'approvisionnement des circuits de vente dans le domaine alimentaire au Cameroun apparaît comme un défi difficile à relever pour tous les acteurs concernés. Il est non seulement récurrent, mais aussi, pas facile à maîtriser.



Dur labeur, ventes maigres

De fait, au fil du temps, les marchés de notre pays se vident, exposant de nombreuses familles à la vie chère. En effet, dans le secteur de l'élevage par exemple, les propriétaires des fermes avicoles que nous avons rencontrés dans les marchés de Yaoundé, justifient ce déficit par la hausse du prix de la provende : « On n'arrive pas à nourrir le poulet. La provende est très chère avant on prenait un sac à 9000 et 11 000 Fcfa aujourd'hui le sac de provende coûte 22 000 Fcfa.

Pour les poussins on achetait l'unité à 200 F CFA aujourd'hui il faut déboursier entre 300 et 400 Fcfa pour avoir le poussin d'un jour, avant de le nourrir pendant 45 jours au moins. À la fin, nous sommes obligés d'augmenter le prix pour avoir un bénéfice. Parfois, vous finissez de faire grandir le poulet, les clients ne viennent pas », affirme Brigitte Yol, revendeuse de poulets au marché Mvog-Mbi.

Cette flambée des prix de la provende influence également la production et la commercialisation du porc dans les circuits de vente. De fait, au marché de Mvog-Ada les lamentations sont similaires : « La provende est très chère c'est le premier problème que nous rencontrons. Nous avons aussi les difficultés dans le transport des bêtes parce que le prix du carburant a augmenté. La somme qu'on dépensait pour transporter le porc jusqu'ici au marché a doublé. Avant les porcs faisaient deux jours pour arriver au marché maintenant il faut attendre trois à quatre jours et les nourrir en chemin », confie Hervé, à l'Afrique en Eveil.

L'origine de l'augmentation des prix

Pour mieux comprendre ce problème, Chaudier Napong, Président Directeur Général du Nouvel Appui Agro-pastoral du Cameroun (NAAPCAM), patron de cette entreprise spécialisée dans la production de la provende locale justifie cette flambée des prix, par le contexte sanitaire de la covid 19, la guerre en Ukraine et les changements climatiques : « Les inondations ont détruit les plantations dans le septentrion. C'est un coup dur pour nous car en 2019 par exemple, 01 kg de maïs coûtait entre 120 et 135 Fcfa. Mais aujourd'hui il faut déboursier 240 Fcfa pour l'achat d'un kg de maïs.

De nos jours, le même sac coûte entre 20 000, 23 000, voire 24 000 Fcfa, soit une augmentation de 40, voire 60%. Une situation qui a contraint certains éleveurs à abandonner leurs cheptels d'élevage, réduisant entre 30 à 60 % la production dans plusieurs secteurs d'activités.



Le NAAPCAM, tente de résister à la bourrasque inflationniste

Il faut également compter avec les changements des habitudes alimentaires, qui se manifestent par la migration d'une bonne frange de la population dans la consommation du maïs, en raison de l'augmentation du prix du riz.

Pour ce dernier produit, le kg, qui coûtait 250 Fcfa est aujourd'hui vendu sur les marchés au prix de 600 Fcfa : « La provende que nous produisons est constituée à 60 % de maïs. Quand le prix du maïs augmente, les éleveurs ne peuvent pas s'en sortir et sont obligés pour la plupart, d'abandonner leurs cheptels d'élevages », affirme Chaudier Napong.

J. Patrick DJON

PRIX DE LA BIÈRE ET BOISSONS HYGIENIQUES AU CAMEROUN

L'IMBROGLIO QUI MOUSSE LES GUEULES

Le coup de massue sur les distributeurs de bières et alcools mix effectué par les brasseurs, a provoqué une augmentation non autorisée des produits brassicoles auprès des consommateurs depuis le 1er novembre 2024. Le casier de bières de 12 bouteilles a grimpé de 600 FCFA De facto, une bouteille de bière a subi une augmentation de 50 FCFA, imputée au consommateur final. S'opposant à cette augmentation, le ministre du commerce est sorti de sa réserve, pour dire « non » aux promoteurs de débits de boissons et ventes-à-emporter.

Les grossistes supportent désormais les frais de maintenance des cassiers de bières

Des informations recueillies à bonne source, affirment que cette montée des prix est la résultante de la mise à jour de la politique commerciale du plus grand producteur du secteur, qui, à lui seul, maîtrise plus de 80% de part de marché. Depuis le 1er novembre 2024, les grossistes affirment avoir subi une augmentation de l'achat d'un casier de bières de 12 bouteilles de 600 F CFA. Répercutant cette augmentation sur plusieurs produits, les prix des bières flambent, y compris dans les ventes-à-emporter. Il semble ne plus exister une réelle différence entre les snacks bars, et les night clubs qui, très Pour tenter de justifier les raisons qui ont conduit à une telle augmentation, l'hégémon en matière de production brassicole, fait comprendre qu'il s'agit de l'instauration des frais de



Face au MINCOMMERCE, les brasseurs font le poids

contrôle et la mise à disposition des bouteilles de bières et alcools mix en verre consigné. Cette dépense était exclusivement supportée par les entreprises brassicoles. Ces dernières affirment qu'un tel renchérissement des coûts ne saurait se confondre avec une quelconque augmentation du prix de la bière. Des sources proches des milieux brassicoles péorent sur ce qu'elles qualifient d'opération d'atomisation du poids des charges autrefois uniquement et exclusivement supportées par les brasseurs. Dans la même veine, il est renseigné que les sociétés brassicoles opérant au Cameroun, notamment la Société Anonyme Boissons du Cameroun S.A et Guinness Cameroun SA, ont été

contraintes au regard du contexte inflationniste, à instaurer à destination des distributeurs, des frais de chargement pour la manutention, le contrôle et la mise à disposition des bouteilles de bières et alcools mix en verre consigné. Car, semble-t-il, depuis 2021, les producteurs de boissons supportent seuls les impacts du contexte inflationniste.

Le consommateur trinque

Pourtant, depuis plusieurs années, les détaillants commercialisent la bière et les alcools mix avec des prix majorés. Les distributeurs facturent des frais d'enlèvement aux tenanciers des débits de boissons.

En d'autres termes, les distributeurs font payer aux détaillants dans les dépôts, des frais de chargement pour la manutention, le contrôle et la mise à disposition des bouteilles de bières depuis des années. Apparemment, ces prix n'étaient pas appliqués aux distributeurs par les brasseurs.

Les distributeurs, détenteurs de dépôts de boissons, les imputaient aux détaillants qui les payaient tout naturellement. L'instauration des frais de chargement vise donc à rétablir une certaine équité dans la filière, en faisant désormais payer aux distributeurs, des frais qu'ils appliquent aux détaillants depuis des années sans que les brasseurs ne les leur imputent.

Dans cette explication, il ressort la notion d'équité, qui devrait renvoyer à la justice. Il faut cependant noter qu'au final, et comme toujours, c'est le consommateur qui paie. Même le gouvernement n'a rien compris de cette nouvelle politique commerciale, malgré les conventions existentielles. On le sait, le ministère du Commerce est, au centre des textes en vigueur, la seule autorité habilitée à homologuer préalablement toute augmentation du prix des boissons au Cameroun.

Il y a lieu d'espérer qu'en ces fêtes de fin d'années, les équipes du Ministère du commerce vont travailler sereinement, avec les acteurs de la filière brassicole, afin de respecter à la loupe les textes en vigueur, en faisant respecter les prix homologués.

Bertin BIDJA.

Insécurité alimentaire et nutritionnelle au Cameroun

PLUS DE 3 MILLIONS DE PERSONNES PEINENT À SE NOURRIR !

Au regard de la situation de la crise alimentaire qui sévit dans treize départements du Cameroun, Gabriel Mbaïrobé, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), mise sur des mesures pérennes.

Après étude faite par le Projet National de Veille et de Renforcement de la Sécurité Alimentaire (PNVRS), et l'appui technique du Projet d'Urgence de la Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCA), il en ressort qu'au cours de l'année 2024 dans les 58 départements du Cameroun, 17 départements sont en situation minimale, 28 départements sous pression, 13 départements en situation de crise alimentaire. Les départements en situation de crise alimentaire se trouvent dans la Région de l'Extrême-Nord. Quatre dans le Nord-Ouest. Cinq dans le Sud-Ouest.

Face aux chiffres sur la sécurité alimentaire, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Gabriel Mbaïrobé, a fait une déclaration le 12 décembre dernier, sur des résultats du Cadre harmonisé d'identification des zones à risques et des populations en insécurité alimentaire au cours de l'année 2024.

Selon le Minader, « le Cadre harmonisé (CH) est un outil fédérateur qui permet une analyse pertinente, consensuelle,

rigoureuse et transparente, de la situation alimentaire et nutritionnelle dans le pays. Cet outil permet de cibler sans complaisance, les populations vulnérables et de proposer les solutions appropriées ».

Il s'agit d'un instrument de travail suffisamment efficace. Il révèle que 10, 82 % de nos populations sont en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë durant la période d'octobre à décembre 2024, c'est-à-dire en phase trois, soit 3 080 145 personnes. Parmi celles-ci, l'on note 265 314 personnes en situation d'urgence, 2 814 832 en situation de crise alimentaire. 21 % de la population analysée sont en phase 2 c'est-à-dire sous pression, soit 5 868 144 personnes.

Il faut tout de même souligner que la crise alimentaire n'est pas alarmante au Cameroun. Une telle situation est tributaire de la grande production agricole, malgré les aléas climatiques, la prolifération des chenilles, les catastrophes naturelles, les inondations et la sécheresse dans les



L'autosuffisance alimentaire menacée

Régions du Nord et de l'Extrême-Nord, ainsi que des facteurs exogènes. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, face à cette situation de crise alimentaire et nutritionnelle inhérente aux facteurs climatiques et exogènes, tient à améliorer le quotidien des populations sinistrées.

Pour ce faire, il souhaite adosser sa stratégie sur certains leviers à l'instar de la politique de l'import-substitution dont les axes majeurs concernent le soutien aux prix des engrais et pesticides pour les tout-petits producteurs qui représentent 80 % de la production vivrière.

Il en est de même de la reconstruction et du renforcement des moyens de production des opérateurs des filières prioritaires que sont le maïs, le riz, le sorgho, le manioc, la banane-plantain, la pomme de terre. En outre, il faudra accélérer la vulgarisation de la production du blé dans les bassins cibles notamment l'Adamaoua, le Noun, la Menoua, le Nord-Ouest et l'Extrême-Nord.

« J'invite tous les acteurs de la sécurité alimentaire à se mobiliser autour de ces idéaux, pour renforcer le statut du Cameroun comme grenier agricole de l'Afrique Centrale », conclut Gabriel Mbaïrobe, Ministre de l'Agriculture et développement rural (Minader).

Henri Mbessité

BAKOU : UNE COMMUNE EN PLEIN DEPLOIEMENT

Bakou est une Commune du département du Haut-Nkam dans la Région de l’Ouest Cameroun. Elle est limitée au Nord-Ouest par les groupements Baboutcheu-Ngaleu, Bakondji et Bameleck, au Sud-Ouest par le Département du Moungo, à l’Est par l’arrondissement du Nord-Makombe dans le Département du Nkam. Cette localité est située à 12 km de la ville de Bafang, sur l’axe Bafang – Nkondjock en chantier depuis plusieurs années. Géographiquement, Bakou se dresse sur une zone montagneuse, à environ 5,2° de latitude Nord et 10° de longitude Est.

Malgré un relief accidenté, cette municipalité est dotée de plusieurs atouts. Son potentiel agricole et touristique et sa végétation luxuriante à perte de vue sur les montagnes, séduit les visiteurs. En bonus, de l’air frais qui couvre les cimes des hauts sommets, lui ajoute une saveur particulière. Selon les informations recueillies à bonne source, une communauté espagnole y vit, amenée par un prêtre catholique. Cette dernière y mène plusieurs œuvres caritatives.

Outre ce côté touristique, la Commune, compte plusieurs villages à savoir : Baboutcha-Fongan, Bakambé, Bakou, Fonsinga, Bakuini, Balouk, Bangouaka, Fondjanti, Fopouanga, Komako, Makouk etc. Chaque village mène des actions susceptibles d’impulser le développement. Le climat de cette localité est de type tropical et compte 04 saisons. Il s’agit de deux saisons sèches partant de Novembre à Mars et de Juillet à Août et deux saisons de pluies d’Avril à Juillet et d’Août à Novembre.

Certains villages de cette Commune connaissent plutôt deux saisons, à l’exemple de Balack 2. Une telle variation climatique favorise la fertilité des sols, la richesse et la variété des cultures vivrières.

De plus, la faune de cette Commune est constituée entre autres de plusieurs espèces d’animaux : les chimpanzés, lièvres, biches ; porc-épic, hérissons rats, mangouste, Antilope, panthère et plusieurs autres variétés animales.



Une vue de Bakou

Dans sa politique de développement, la Commune, en collaboration avec le PNDP a équipé les centres de santé intégrés de Ngang et Baboutcha-Fongam pour mieux assurer la prise en charge des patients. Les équipements réceptionnés, sont constitués de lits d’hospitalisations, lits d’accouchements modernes, boîtes à pansements, tables de traitements bébés, tensiomètres automatiques.

À cela s’ajoute l’aménagement des voies d’accès avec la construction des ponts notamment celui sur la

rivière La’pah. La pose d’une buse sur la piste reliant le centre urbain à l’école publique de Bakou. Plusieurs projets sont également en chantier. Le domaine de l’éducation n’est pas en reste.

Par ordre de service n°17/OS/PR/MINMAP/DR-OU/DHNC/2017 DU 03 MAI 2017 prescrivant le démarage des prestations, les travaux de construction d’un bâtiment de deux salles de classes à l’école publique de Ngang ont été achevés pour un coût total de 16 000 000 (seize millions de FCFA).

Vivant à une époque dominée par le numérique, la Commune a trouvé important de nouer un partenariat avec divers bailleurs de fonds, favorisant la mise sur pied d’un centre multimédia doté d’une bibliothèque.

Il revient aux jeunes de cette localité, de s’intéresser au projet, afin de mieux s’imprégner aux TIC qui semblent contrôler la planète.

J. Patrick DJON

Volontarisme et développement

Directeur de publication
TIENCHEU KAMENI Maurice

Infographie
NOUGUEN Steve Simplicie

Rédacteur-en-chef
NOUMSI Clément

Direction Commerciale
TIENCHEU Jean-paul
NGABA Françoise
NKUITCHOU Joel

Rédacteurs
DJON Patrick
Bertin BIDJA
MBESSITÉ Olivier
TCHAKAM Marc

Imprimerie
Le localier



L'AFRIQUE EN EVEIL

Aujourd'hui l'espoir

Yaoundé-Cameroun TEL: (237)698432700 / (237)675170921

EMAIL: afriqueeneveil@gmail.com Site Web www.afriqueeneveil.org

Site information en ligne

Entretien avec le Maire de BAKOU

CHARLES EMEDEC : « LES POPULATIONS VONT NOUS JUGER À PARTIR DES TRAVAUX QUE NOUS AURONS RÉALISÉS »

Le journal l'Afrique en Éveil, s'est entretenu avec Charles Emedec, Maire de la Commune de BAKOU. Avec l'autorité municipale, nous avons évoqué des questions relatives au fonctionnement de la Commune. L'ancien président d'Unisport du HAUT-NKAM s'est prononcé entre autres, au sujet des conflits qui minent notre football.

AEE : Monsieur le Maire, comment se porte la Commune de BAKOU ?

Charles EMEDEC : La Commune de BAKOU se porte bien. Nous pouvons dire que c'est une Commune qui compte 15 000 âmes, une Commune essentiellement agricole. Nous nous battons pour que cette Commune soit debout. Je pense qu'avec le concours de l'Etat, notre Commune pourrait mieux se porter. Si nous en jugeons par les réalisations que les pouvoirs publics ont pu effectuer ces derniers temps, au sein de notre circonscription administrative, l'on, peut affirmer sans risque de se tromper, que lorsqu'on est avec l'Etat, on est sincèrement avec Dieu. Parce que BAKOU n'aurait été rien sans l'Etat. BAKOU est une Commune qui n'a pas assez de recettes pour réaliser ses projets. Donc je profite de cette occasion pour dire merci au chef de l'Etat qui pense aux petites communes comme les nôtres.

AEE : Quel est le taux d'investissement dans votre Commune par rapport au budget global ?

Charles EMEDEC : Dans la Commune de BAKOU, la partie budgétaire liée à l'investissement est toujours supérieure à celle créditée au fonctionnement. C'est l'une des raisons pour lesquelles vous avez, dans chaque groupement de notre arrondissement, au moins une réalisation effectuée par la Commune.

C'est à travers cet accroissement continu du taux d'investissement dans les budgets successifs, que nous essayons de réaliser des projets. Si vous souhaitez qu'on en parle, on peut citer en exemple, des ponts et plusieurs routes nouvellement ouvertes. Notre objectif pour le développement est orienté vers les routes. On ne le dira jamais assez. Là où la route passe, le développement suit. C'est pour cette raison que nous avons commencé à réaliser de ponts pour relier les villages et ces derniers au centre-ville de BAKOU.

Nous faisons de la maintenance de nos routes, une préoccupation constante.

Nous avons construit des ponts aux encablures de la ville de BAKOU. Nous en avons construit à FOPOUANGA, ainsi que dans plusieurs autres villages voisins.

Nous avons également réalisé des ouvertures de routes qui ravitaillent



Charles Emedec à cœur ouvert avec notre reporter

toute la Région de l'Ouest Cameroun etc. Maintenant on va lancer Koba-Baboutcha. Nous faisons de la maintenance de nos routes, une préoccupation constante. Nous essayons de les entretenir, avec les moyens à notre disposition, pour satisfaire les populations. Au niveau des infrastructures, vous avez sûrement vu des cases communautaires que nous sommes en train de construire dans la quasi-totalité des villages. Nous avons déjà inauguré celle de BAKAMBE.

Nous sommes en train d'achever celle de KOMAKO. Nous allons accentuer dans les prochains jours, les constructions dans les autres groupements. Au niveau de la santé, nous avons tout fait pour que notre Centre Médical d'Arrondissement (CEMA), soit équipé et entretenu. Nous avons également réfectionné le Centre de santé de BABOUTCHA. Nous y avons installé des équipements d'une grande valeur économique, afin de renforcer son plateau technique.

AEE : Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre management ?

CE : Les difficultés auxquelles font face tous les maires, sont relatifs à la recherche des financements. Mais je peux vous assurer qu'en ce qui concerne notre commune, nous sommes bénis car l'Etat a tout fait pour nous soutenir. Lorsque l'Etat vous soutient, vous ne devez pas cracher dessus. Je puis vous affirmer que nous n'avons pas eu beaucoup de difficultés dans la mise en œuvre de nos projets.

Nous essayons de les monter au mieux de nos possibilités. Sur 10 projets montés, nous réussissons souvent à

décrocher 07 financements.

Nous pouvons prendre pour exemple, le siège de l'Hôtel de Ville de Bakou en cours d'achèvement. Nous pouvons dire sans risque de nous tromper, que ce bâtiment n'envie rien aux autres édifices luxueux et fonctionnels des autres municipalités à travers le pays. Il s'agit d'une construction moderne, futuriste, digne des populations de notre localité.

A côté de l'Hôtel de Ville, nous avons également construit un Hôtel municipal. Couramment connu sous le terme d'« auberge municipale », cet autre immeuble n'en a pas moins fière allure, au point que le Préfet du département a ordonné qu'on ne l'appelle plus sous la dénomination d'auberge, mais bel et bien celui d'Hôtel municipal.

AEE : Monsieur le maire, la route qui traverse BAKOU et qui mène jusqu'à NKONDJOCK, voire YABASSI, est en chantier. Pourriez-vous nous parler de ce projet ?

CE : Je profite encore de l'occasion que vous m'offrez, pour dire mille fois merci au chef de l'Etat, parce que c'est la première fois qu'on met un montant significatif dans l'entretien de la route Bafang-Nkondjock, à savoir presque 05 milliards. Bafang-Nkondjock, est une route très importante pour le pays. Il s'agit ici, d'une des zones les plus fertiles de la Région de l'Ouest. Les vivres qui sortent de ce bassin de production, sont les meilleurs dans tout le pays. Ici, on mange et on vit bio. Ce qui signifie que ces terres fertiles, sont la preuve matérielle d'une expérience de vie plus longue ici mieux qu'ailleurs. Nous avons la grâce d'avoir à faire à de vrais produits naturels de qualité supérieure.

Et si vous voyez un seul macabo sortir de cette zone, vous allez comprendre que c'est une zone très riche.

Comme on fait son lit, on se couche. On ne prépare pas une élection en un jour, c'est-à-dire le jour de l'élection

AEE : Comment la Commune de Bakou se prépare-t-elle par rapport aux prochaines échéances politiques ?

Comme on fait son lit, on se couche. On ne prépare pas une élection en un jour, c'est-à-dire le jour de l'élection. On se prépare durant le mandat. Les populations vont nous juger à partir des travaux que nous avons réalisés. Et peut-être nous ferons-elles encore une fois de plus confiance ? On ne nourrit pas sa poule, uniquement le jour du marché, pour la présenter à la vente. Elle risque ne pas attirer le chaland. Nous sommes là pour servir les populations.

AEE : Vous êtes un ancien membre de la FECAFOOT. Ancien Président de l'Unisport du Haut-Nkam. Quel est votre regard par rapport aux conflits qui minent le football camerounais ?

CE : Pour le cas de l'équipe nationale je pense que chacun doit rester à sa place. Le Président de la FECAFOOT est le patron de l'entraîneur. Ce n'est pas une innovation et l'entraîneur doit comprendre qu'il doit travailler en respectant son Président. Moi je pense que ce n'est pas parce que c'est un ancien joueur qu'on va bloquer ses intentions et ses idées. Pour moi, il faut laisser le Président Eto'o s'exprimer, aller jusqu'au bout.

Je vois des disputes inutiles, animées par diverses coteries. Ce n'est bon pour personne. Il faut reconnaître une chose : le Président de la fédération reste le patron de l'entraîneur. L'entraîneur n'est pas le copain du Président de la fédération. J'ai assisté aux réunions FIFA, aux réunions CAF. J'ai vu comment les entraîneurs respectent leur Président.

Propos recueillis par J. Patrick



L'AFRIQUE EN EVEIL

Aujourd'hui l'espoir

LE PRIX DE L'ÉVEIL

Concours des meilleures plumes jeunes
des lycées et collèges de Yaoundé

*Un instantané de la revalorisation
de l'écriture*

De Novembre 2024 à Février 2025

Soumissionnez en ligne à l'adresse suivante :

Email : afriqueeneveil@gmail.com

Visitez le site d'Afrique en Eveil : www.afriqueeneveil.org

PRESSE ECRITE

L'AFRIQUE EN EVEIL

Aujourd'hui l'Espoir

*Nous sommes une jeune équipe dynamique à votre service et présents sur toutes les plateformes
Insérez vos publicités aux tarifs réduits ci-dessous:*

| | |
|----------------------------------|--------------|
| 2 ^{ème} de couverture : | 200 000 Fcfa |
| 4 ^{ème} de couverture : | 300 000 Fcfa |
| 1 Page intérieure : | 150 000 Fcfa |
| 1/2 Page intérieure : | 100 000 Fcfa |
| Double page centrale : | 400 000 Fcfa |
| Bandeau à la Une : | 75 000 Fcfa |

KOKO ATEBA: LA VOIX ENVOUTANTE DES ANNEES 80 DESORMAIS BIEN AU ROYAUME DES CIEUX.

Comme une traînée de poudre, la nouvelle de la disparition de l'artiste Koko Ateba en France, survenue le vendredi 13 décembre 2024, des suites de courte maladie, s'est aussitôt rependue à travers le monde. Entre tristesse et célébration, chaque amoureux des grands classiques de la musique camerounaise et africaine, revisite l'héritage artistique que laisse l'auteur du tube à succès « je suis bien ici », un sourire de femme désormais à l'imparfait.



Koko Ateba: une voix mélodieuse précurseuse de changement

Parti de Zoétélé, sa terre natale pour tutoyer les cimes de l'art musical, Koko Ateba finira par écrire son nom en lettre d'or dans le panthéon culturel camerounais et mondial. Elle marquera les esprits de nombreux mélomanes et adeptes de la musique, comme chanteuse et guitariste, auteur-compositeur de plusieurs titres à succès qui traverseront les frontières Camerounaises. Sa voix restera surtout gravée en France via le générique de l'émission culte et éponyme Frou-frou, animée par Christine Bravo sur France 2, au début des années 90, qu'elle avait repris l'interprétation sous la proposition du producteur Jean Pierre Castellin.

Un classique français autrefois interprété par Line Renaud et Suzy Delair. Un autre tournant de sa carrière artistique qui l'a élevé au rang de figures emblématiques, à la suite d'une mésaventure vécue dans son Cameroun natal en 1988 au palais présidentiel, lors de sa prestation sur le titre Atemengue traitant de l'infertilité féminine.

Ce moment d'expression artistique lui a valu une accusation à tort d'avoir voulu se moquer de la Première dame de regrettée mémoire, Jeanne-Irène Biya, contre toute attente elle se retrouvera en prison, et après sa sortie derrière les barreaux deux mois plus tard, elle ira en exil forcé au Gabon, c'est de là que les portes de la France s'ouvriront à elle. Malgré tout Koko Ateba recevra des excuses officielles du Président de la République du Cameroun après ses deux mois de détention mais la triste expérience l'éprouvera à jamais. Elle s'installera définitivement en France où elle vivra plus de 3 décennies.

Deux(02) mois d'emprisonnement

Son départ vers l'au-delà le 13 décembre 2024 à l'hôpital Foch à Suresnes en France, laisse un grand vide dans la famille artistique. Selon le bâtonnier Akéré Muna, Flavienne Ateba, affectueusement appelé Koko Ateba, a courageusement lutté pendant plus d'un an avec le cancer, et son dernier soupir à l'hôpital l'a été, suite à un court séjour. Koko Ateba marquera ses débuts

à Yaoundé au Philanthrope Club où elle interprétera les plus grands standards (Jazz, rock, etc.), très brillante dans sa prestance, elle entrera en contact avec Ambroise Voundi, un ingénieur du son bien connu du domaine et musicien de Sade Gide, qui va professionnaliser son art. Les rues de Douala connaissent aussi les paumes de pieds de l'artiste, qui aura connu comme premiers mentors Henri Njoh et Elvis Kemayo, faisant d'elle une voix électrique et une artiste complète.

Les premiers fruits de son rayonnement s'arracheront en 1982 par l'interprétation de la musique du film «l'amour des femmes» du réalisateur suisse Michel Soutter, composée par Patrick Juvet. Son timbre vocal va la positionner sur la scène nationale, suite à la sortie de son album « Talk Talk » en 1986, composé des titres comme « Yomeyel Ayop », « Nelson Mandela » ou « Taxi », « je suis bien ici » dans un style épuré des duos piano/voix et sax/voix, faisant jaillir des étincelles, provoquant des frissons et laissant échapper des émotions de vie. Mais le répertoire demeure riche et varié.

Depuis l'annonce de son décès, plusieurs témoignages envahissent la toile, et l'un des plus captivant, vantant les mérites de Koko Ateba au-delà de sa voix, est celui du bâtonnier Akéré Muna, « Koko Ateba était principalement connue pour sa maîtrise de la guitare acoustique, qu'elle utilisait pour accompagner sa voix distinctive et captivante.

Sa musique mettait souvent en avant cet instrument, lui permettant de créer un son chaleureux et intime qui complétait ses thèmes lyriques. Bien que la guitare acoustique soit centrale dans sa musique, ses chansons incluaient parfois d'autres instruments traditionnels et contemporains pour enrichir le son et transmettre ses messages de manière efficace.

Une musique éclectique

J'ai eu le privilège de connaître Koko Ateba pendant plus de 40 ans, et nous sommes restés de bons amis tout au long de cette période. Ses convictions politiques et sociales profondes étaient rares et inspirantes. À travers sa musique, elle chantait l'amour, l'unité, l'amitié et la solidarité. Elle plaidait avec passion pour un dialogue authentique comme solution aux crises dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun.

Koko Ateba nous manquera profondément, mais sa voix douce et les mélodies apaisantes de sa guitare, garantissent que son héritage perdurera », témoignage d'Akéré Muna sur son mur Facebook. Comme pour dire, que Koko Ateba de son profil d'artiste, était adossée sur l'amour de la patrie.

Koko Ateba, à toi les fleurs et à tes fans les pleurs et une célébration éternelle de ton héritage.



2^{ème} journée du championnat MTN ÉLITE

PANTHÈRE SPORTIVE DU NDE FAIT PIETRE FIGURE

La deuxième journée du championnat camerounais MTN élite One a livré ses résultats sur l'ensemble du triangle national le 15 décembre 2024. Certains clubs sont mal embarqués pendant que d'autres se disputent le premier carré.

La saison sportive 2024-2025 a été lancée par le Président de la Fédération Camerounaise de Football Samuel Eto'o au stade de Melong, dans la Région du littoral, le 07 décembre 2024. Cette compétition va se disputer pendant 15 journées dans les 10 régions du pays et s'achèvera le 28 mai 2025. En effet, la deuxième journée qui s'est disputée le 15 décembre 2024 sur plusieurs stades du Cameroun, a livré ses résultats.

Au stade militaire de Yaoundé, le derby entre le champion en titre Victoria United et Canon de Yaoundé a produit des étincelles dans un stade archi comble de fans. Les deux protagonistes se sont neutralisés jusqu'à la 85e minute, avant de vivre l'ouverture du score par Victoria United. à la 87e minute, grâce à Jude Enow, entré en jeu à la 67e minute.

Le club de Limbé a ouvert le score devant un Canon jouant à domicile, qui a su répondre à Opopo à la 93e minute par Alfred Meyong, score final (1-1).



Nzui Manto de Banganté: retard à l'allumage

Au Stade Mbappé Leppe, Stade Renard est tombé face aux Brésiliens de Bépanda (les Astres de Douala), sur un score de (1-4), après une défaite contre Union de Douala lors du match aller. Les Astres sont sortis de ce duel avec trois points, classés septième. La Panthère Sportive du Ndé n'a pas pu exploiter ses griffes.

Le club de l'Ouest a enregistré une deuxième défaite consécutive face à Fauve Azur (0-2), le 15 décembre au Stade Bamendzi et est classé parmi les derniers avec 0 point. L'encadrement technique de ce club est instable depuis le début de la saison. Ce même dimanche, Dynamo de Douala a pris le meilleur

(1-0), sur PWD de Bamenda. Avec cette victoire, le club mythique du littoral est classé cinquième avec 04 points.

La Région du Nord a connu la même effervescence ce week-end. Coton Sport de Garoua qui offrait l'hospitalité AS fortuna a dicté sa loi au club de Yaoundé à domicile (2-1), totalisant ainsi, 04 points et occupe la sixième position au classement. Au stade de Bamendzi dans la Région de l'Ouest Young Sport Academy et Bamboutos de Mbouda se sont séparés sur un score vierge (0-0), occupant respectivement la 15^{ème} et la 13^{ème} position au classement.

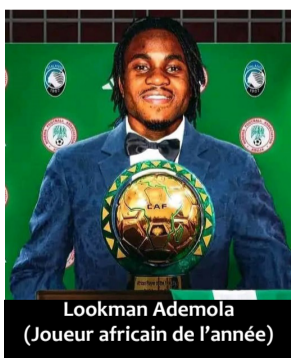
En rappel, la deuxième journée du championnat MTN élite One s'est achevée le 15 décembre 2024 et a dévoilé les vainqueurs. La troisième journée aura lieu le 18 décembre prochain sur les stades du Cameroun avec en prime le derby Canon - Stade Renard.

J. Patrick DJON

CAF AWARDS 2024 :

LOOKMAN, BARBARA BANDA ET RONWEN WILLIAMS SONT LES GAGNANTS DE L'ÉDITION 2024 À MARRAKECH.

La cérémonie des CAF Awards 2024, s'est tenue le 16 décembre à Marrakech au Maroc. À l'issue de cette soirée de récompenses des talents africains, le Nigérian Lookman Ademola, la zambienne Barbara Banda et le gardien sud-africain Ronwen Williams ont été des grands gagnants.



Lookman Ademola
(Joueur africain de l'année)



Barbara Banda
(Joueuse Africaine de l'Année)



Ronwen Williams
(Gardien Africain de l'Année)

Le Nigérian a été nommé joueur Africain de l'année (Ballon d'or africain), après une saison explosive avec Atalanta en Italie, et les Super Eagles du Nigeria à la Coupe d'Afrique des Nations Côte d'Ivoire 2023. Il succède à son compatriote Victor Osimhen, vainqueur de l'édition précédente. C'est la première fois que le Nigeria remporte ce prix deux années de suite depuis Nwankwo Kanu (1996) et Victor Ikpeba (1997).

Sociétaire d'Orlando Pride aux États-Unis, la zambienne a marqué la saison 2024 de la National Women's Soccer League en aidant l'Orlando Pride à remporter le NWSL Shield et le championnat, avec un but décisif en finale contre Washington Spirit. Elle a réalisé son troisième triplé aux Jeux Olympiques de Paris 2024, un record absolu, et est devenue la première joueuse africaine incluse dans le FIFA/FIFPRO Women's World XI en 2024.

Ronwen Williams a été le seul double gagnant de la soirée. Il a reçu les prix de gardien de l'année chez les hommes et de joueur interclubs masculin de l'année. Ses arrêts de pénalty spectaculaires lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 en Côte d'Ivoire resteront longtemps dans les mémoires. Le joueur de 32 ans a permis au Mamelodi Sundowns d'établir un record de seulement 11 buts encaissés en 30 matchs dans le championnat sud-africain.

J. Patrick DJON

CRÉATION D'UNE MONNAIE NUMÉRIQUE PANAFRICAINNE BASÉE SUR LA BLOCKCHAIN

L'Afrique est à un tournant crucial de son développement économique et monétaire. La fragmentation monétaire, les coûts élevés des transactions, et la dépendance vis-à-vis des monnaies étrangères freinent l'intégration économique et la prospérité. Dans ce contexte, la création d'une monnaie numérique panafricaine basée sur la blockchain apparaît comme une solution innovante, stratégique et courageuse pour atteindre une union monétaire rapide et efficace, tout en catalysant le développement économique du continent. Une Monnaie Numérique en Complément des Monnaies Fiats Locales Contrairement aux systèmes traditionnels de monnaie unique qui remplacent les monnaies nationales, une monnaie numérique panafricaine adopterait un système monétaire à double ou multiple devises. Ce système permettrait à cette monnaie numérique d'être utilisée comme moyen légal de paiement dans tous les pays africains, en coexistence avec les monnaies locales déjà en circulation. Ce modèle préserverait la souveraineté monétaire des États tout en promouvant une intégration économique continentale.

Avantages d'une Monnaie Numérique Basée sur la Blockchain

1- Une Mise en Œuvre Rapide et Efficace
Le déploiement d'une monnaie numérique basée sur la blockchain est beaucoup plus rapide que celui d'une monnaie fiat classique. En éliminant les processus longs et coûteux de conception, de production et de distribution physique des billets et pièces, la monnaie numérique pourrait être adoptée à travers des plateformes numériques en un temps record.

2- Réduction des Coûts
Les coûts liés à l'impression, la gestion et la distribution des monnaies physiques sont significatifs. Une monnaie numérique réduit considérablement ces dépenses. De plus, les transactions numériques basées sur la blockchain sont souvent moins coûteuses que les transferts bancaires traditionnels, en particulier pour les paiements transfrontaliers.

3- Attirer les Investissements Directs Étrangers (IDE) et la Diaspora
Une monnaie numérique panafricaine accessible sur les principales plateformes d'échange de crypto-monnaies internationales renforcerait la liquidité et la convertibilité des devises africaines. Cela inciterait les investisseurs étrangers à investir plus facilement en Afrique, grâce à une réduction des barrières liées aux fluctuations des taux de change. Les Africains de la diaspora pourraient également transférer des fonds à des coûts réduits,

augmentant ainsi les flux de remises vers le continent.

4- Stimulation du Commerce Continental

La monnaie numérique soutiendrait les objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en facilitant les transactions transfrontalières sans les complications liées aux devises multiples. Une monnaie commune numérique simplifierait les paiements, réduirait les délais et encouragerait une intégration commerciale plus fluide, augmentant ainsi le commerce intra-africain.

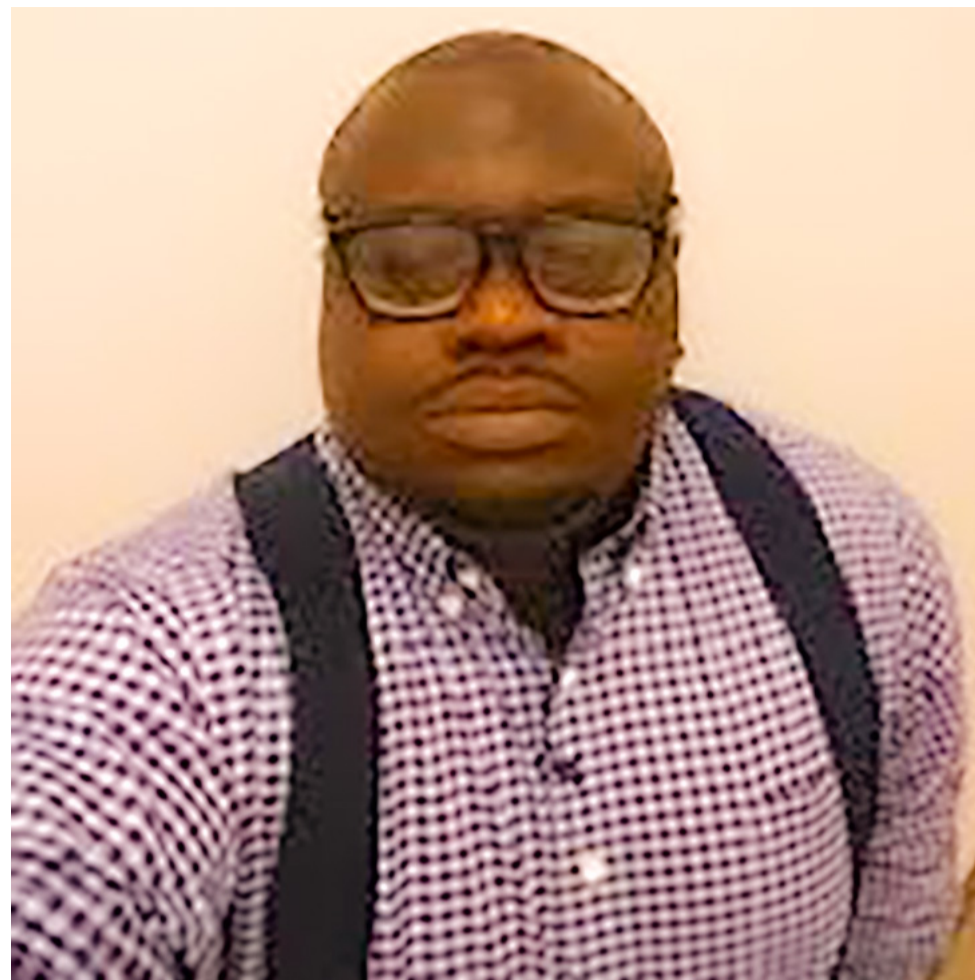
5- Tokenisation des Ressources Naturelles

Grâce à la blockchain, les ressources naturelles africaines (or, pétrole, terres rares) pourraient être tokenisées, permettant aux pays de libérer des liquidités tout en sécurisant les réserves de valeur.

Cette tokenisation rendrait ces actifs plus accessibles aux investisseurs tout en garantissant une traçabilité et une transparence accrues.

Étapes Clés pour la Création de la Monnaie Numérique

Création d'un Consortium de Banques Centrales Africaines
Un consortium composé de toutes les banques centrales africaines devra être mis en place pour superviser la conception, la régulation et la gestion de la monnaie numérique.



Établissement d'une Banque Centrale Numérique Africaine (ACBD)
Cette institution numérique centralisée serait responsable de la gestion technique et opérationnelle de la monnaie numérique.

Mise à Jour des Régulations Politiques

Les politiques monétaires et les cadres réglementaires existants devront être révisés pour intégrer l'utilisation des monnaies numériques. Les gouvernements devront également harmoniser les lois fiscales et financières.

Développement Technologique

La plateforme sous-jacente devrait être construite sur une blockchain robuste et sécurisée, capable de gérer un grand volume de transactions en temps réel. Cela nécessite une infrastructure technologique avancée et un réseau interopérable.

Éducation de Masse

Pour garantir l'adoption, une vaste campagne de sensibilisation et d'éducation sera nécessaire pour familiariser les populations et les entreprises avec l'utilisation de la monnaie numérique.

Partenariats

Public-Privé Impliquer des entreprises technologiques locales et internationales pour Co-développer et maintenir l'infrastructure.

Conclusion

La mise en place d'une monnaie numérique panafricaine basée sur la blockchain représente une opportunité historique pour l'Afrique, de s'affranchir des défis monétaires traditionnels et de promouvoir son intégration économique. En réduisant les coûts, en attirant les investissements et en stimulant le commerce, cette initiative pourrait transformer le continent en un moteur économique mondial. Le succès d'un tel projet dépendra cependant d'une collaboration étroite entre les gouvernements, les institutions financières et les citoyens. Avec une vision unifiée et des actions concrètes, l'Afrique pourrait devenir un modèle d'innovation monétaire dans le monde.

Lisez et faites lire L'Afrique En Eveil

INFO

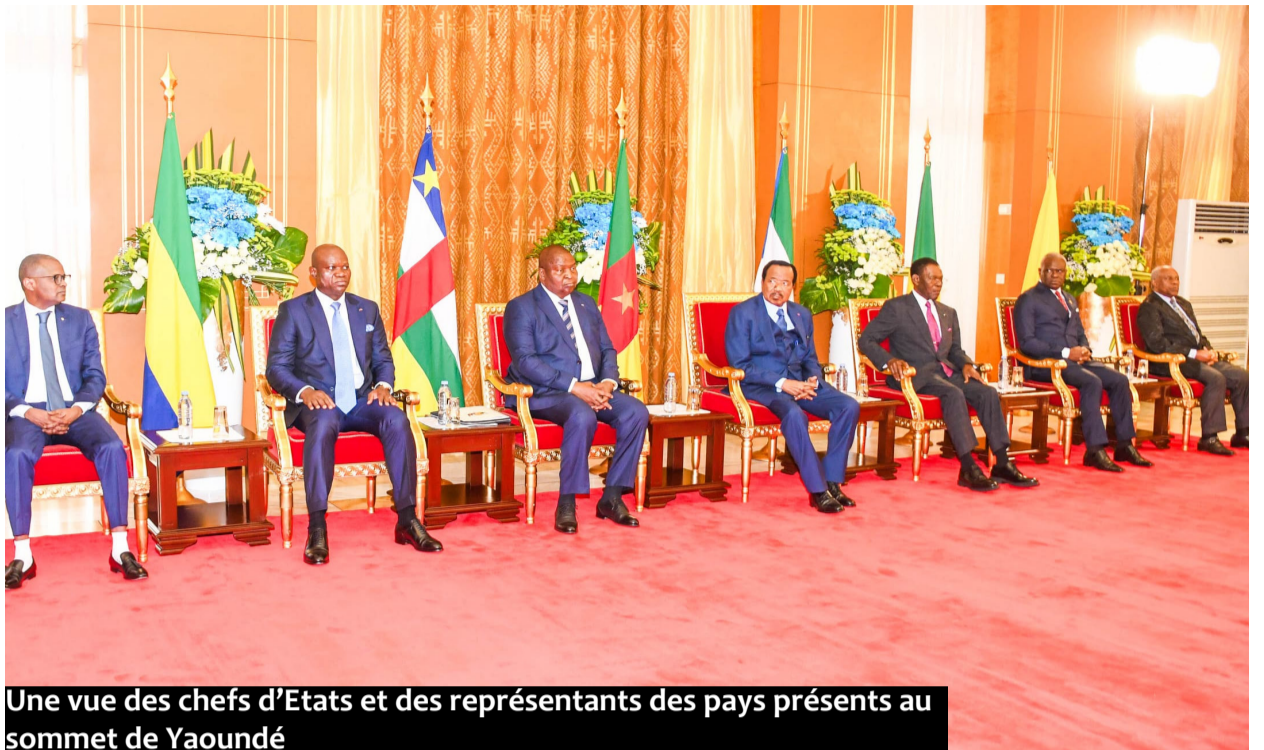
www.afriqueeneveil.org
M afriqueeneveil@gmail.com

Charles Awanda CEO Founder Songhai Labs, Former Wall street investment Banker, Fintech and Blockchain Specialist Tel +1 281 409 2055 Email : CharlesAwanda2007@u.northwestern.edu

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETATS DE LA CEMAC A YAOUNDE

L'AFRIQUE CENTRALE
RETIENT SON SOUFFLE !

Initialement prévu à Bangui, le président Faustin Archange TOUADERA Président en exercice de la CEMAC, a donné son accord au doyen de la sous-région Paul BIYA, pour abriter le sommet. Pour l'heure, les économies de la sous-région Afrique Centrale donnent le tournis aux évaluateurs du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale. Trois (3) pays de la sous-région sont sous ajustement, ce qui montre tout l'enjeu du sommet de Yaoundé et la raison de la présence à ces assises des membres du FMI.



Une vue des chefs d'Etats et des représentants des pays présents au sommet de Yaoundé

Ce sommet intervient alors que la sous-région présente des signaux d'alerte préoccupants imputés à des dérapages et des défaillances dans la mise en œuvre des réformes recommandées selon l'organisation.

Une situation qui pourrait compromettre le décaissement des appuis du FMI à plusieurs pays de la sous-région. La délégation du FMI est conduite par la Cheffe de mission pour la CEMAC Geneviève Verdier et par le directeur du département Afrique de l'organisation, Abebe Selassie.

Peur sur la dévaluation

De fait, la réunion se tient avec en toile de fonds, des préoccupations budgétaires et économiques fortes. La CEMAC s'inquiète d'abord du taux d'accroissement de la dette publique de ses états membres. Certains pays, à l'instar du Congo,

éprouvent des difficultés sur le plan budgétaire avec une dette qui frôle les 100 % du PIB et des accumulations d'arriérés internes.

Cette situation a entraîné plusieurs retards de paiements sur le marché. Le Congo a été obligé de réévaluer les remboursements de sa dette.

Même si une dévaluation n'est pas à l'ordre du jour, l'organisation sous régionale indique qu'une dégradation du solde budgétaire à moyen terme est inévitable dû au déficit important du Gabon.

Dans sa récente loi des finances, le Gabon a mis en place, un niveau des dépenses publiques plus important que celui des investissements. Cette situation sera également débattue au cours de cette rencontre, et pourrait constituer un nouveau

point d'achoppement.

Dans son discours de bienvenue, le président Paul BIYA a salué la présence des différents partenaires tout en rappelant qu'il y a de cela trois ans, les Etats de la sous-région s'étaient déjà réunis, à l'effet de trouver les voies et moyens nécessaires, pour éviter l'éventualité d'une nouvelle baisse des économies de la sous-région.

Il s'est déclaré optimiste, affirmant précisément : « Je suis confiant que nous prendrons les décisions nécessaires pour remettre nos pays sur les rails, en appelant à plus de solidarité ».

Une gestion jugée laxiste des finances publiques

Pour le président en exercice de la CEMAC, le président Faustin Archange TOUADERA, « notre communauté a fait des efforts, il s'agit des engagements pris car on a atteint 2,7 % en 2024 contre

-1,1 % en 2016 et doublé le niveau des réserves d'échanges entre 2016 et 2024 grâce à la mise en œuvre de plus de 60 % des réformes convenues dans notre programme CEMAC. Il est question pour nous de proposer la réponse adéquate en pareil circonstance, laquelle devra donner des gages de la consolidation de nos acquis macro-économiques pour une croissance forte, inclusive et durable. Avec l'urgence des investissements dans les secteurs de base que sont l'éducation, la santé, l'eau et l'énergie et qui représentent les grands espoirs de nos populations à laquelle nous devons apporter des solutions. Notre indéfectible solidarité saura faire la différence, ensemble avec nos partenaires, nous relèverons le défi, c'est notre destin commun ». Une conférence de presse est prévue au sortir des assises de Yaoundé pour essayer de rassurer l'opinion car les indicateurs ne sont pas au vert.

Clément Noumsi

PRESSE ECRITE

L'AFRIQUE EN EVEIL

Aujourd'hui l'Espoir

Nous sommes une jeune équipe dynamique à votre service et présents sur toutes les plateformes
Insérez vos publicités aux tarifs réduits ci-dessous:

| | |
|----------------------------------|--------------|
| 2 ^{ème} de couverture : | 200 000 Fcfa |
| 4 ^{ème} de couverture : | 300 000 Fcfa |
| 1 Page intérieure : | 150 000 Fcfa |
| 1/2 Page intérieure : | 100 000 Fcfa |
| Double page centrale : | 400 000 Fcfa |
| Bandeau à la Une : | 75 000 Fcfa |